



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JUIN 2020

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 27 février 2020 – **A L'UNANIMITE**
- APPROUVE le compte-rendu du Conseil municipal du 23 mai 2020 - **A L'UNANIMITE**
- ENTEND la lecture faite par monsieur le Maire de la charte de l'élu local et PREND connaissance du chapitre du code général des collectivités territoriales consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux ».
- ELIT les membres de la commission d'appel d'offres :
Titulaires : messieurs Jean-Pierre HARDY, Patrick BENSMAIL, Frédéric TOURNERET, Olivier FOURCHES, Marc NADREAU
Suppléants : mesdames, messieurs, Akim BOUKDOUR, Alexandre KARADJINOV, Alain GAUDISSIABOIS, Chantal BAGGIO, Monique MERIZIO – **A L'UNANIMITE**
EST informé de la désignation du représentant du maire, président de la commission d'appel d'offres : madame Audrey JESPAS.
- DESIGNE madame Chantal BAGGIO en qualité de représentante du conseil municipal au Comité national de l'action sociale – **A L'UNANIMITE**
- FIXE à 6 titulaires et 6 suppléants le nombre de représentants du conseil municipal au comité technique et DESIGNE les représentants :
. titulaires : mesdames, messieurs, Chantal BAGGIO, Jean-Pierre HARDY, Patrick BENSMAIL, Marie-Madeleine COLLOT, Thibault HUMBERT, Yannick MAURICE
. suppléants : mesdames, messieurs, Alain SACCHETTI, Monique MERIZIO, Christine CAVRO, Jean-Guillaume CARONE, Stéphane MARIE-JOSEPH, Mehdi NEDJADI – **A L'UNANIMITE**
- FIXE à 4 titulaires et 4 suppléants le nombre des représentants du conseil municipal au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail et DESIGNE les représentants :
. titulaires : mesdames, messieurs, Monique MERIZIO, Patrick BENSMAIL, Stéphane MARIE-JOSEPH, Chantal BAGGIO
. suppléants : mesdames, messieurs, Jocelyne LIMOZIN, Emilie DA SILVA, Nicole THENIN, Thibault HUMBERT- **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants au conseil d'administration de l'association de développement et de régie de l'épicerie sociale et solidaire d'Eragny : mesdames, monsieur, Chantal BAGGIO, Françoise ROMANETTI, Joëlle MARTINEZ, Evelyne DEL PRETE, Frédéric TOURNERET, Yannick MAURICE – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal à la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées : mesdames Joëlle MARTINEZ, Nicole THENIN, Sylvie MORELLE – **A L'UNANIMITE**
- CREE la commission du règlement intérieur et DESIGNE les membres : mesdames, messieurs, Chantal BAGGIO, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jocelyne LIMOZIN, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Mehdi NEDJADI – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE monsieur Thibault HUMBERT en qualité de correspondant défense – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal au Syndicat mixte de la fourrière animale du Val d'Oise :
titulaire : madame Joëlle MARTINEZ - suppléant : Emilie DA SILVA – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal au Syndicat mixte départemental d'électricité, du gaz et des télécommunications du Val d'Oise :
. titulaires : messieurs Jean-Pierre HARDY, Freddie PATER
. suppléants : monsieur Jean-Luc ROUSSELLE, madame Françoise ROMANETTI – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal au Syndicat intercommunal d'enfouissement des réseaux de télécommunication et électricité de la région de Conflans et Cergy :
. titulaires : messieurs Jean-Pierre HARDY, Olivier FOURCHES
. suppléants : monsieur Frédéric TOURNERET, madame Yannick MAURICE – **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal à la société publique locale d'aménagement Cergy-Pontoise aménagement :
. assemblée générale : monsieur Frédéric TOURNERET.
. assemblée spéciale : monsieur Frédéric TOURNERET.
AUTORISE les représentants ainsi désignés à assurer toutes fonctions au sein de cette structure.
– **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal aux conseils d'administration des établissements scolaires du premier degré :
. Ecole maternelle Les Dix Arpents : monsieur Frédéric DIVIALLE
. Ecole primaire Les Dix Arpents : monsieur Thibault HUMBERT
. Ecole maternelle Le Bois : madame Edwina ETORE
. Ecole Primaire Le Bois : monsieur Freddie PATER
. Ecole maternelle La Butte : monsieur Jean-Pierre HARDY
. Ecole primaire La Butte : madame Agnès LUXIN
. Ecole maternelle Henri Fillette : monsieur Alexandre KARADJINOV
. Ecole primaire Henri Fillette : monsieur Patrick BENSMAIL
. Ecole maternelle Pablo Neruda : monsieur Olivier FOURCHES
. Ecole primaire Pablo Neruda : madame Monique MERIZIO
. Ecole maternelle La Challe : madame Audrey JESPAS
. Ecole primaire Les Longues Rayes : monsieur Akim BOUKDOUR
. Ecole Le Grillon : monsieur Alain GAUDISSIABOIS
– **A L'UNANIMITE**
- DESIGNE les représentants du conseil municipal aux conseils d'administration des établissements scolaires du second degré :
. Collège Pablo Picasso : titulaires : messieurs Akim BOUKDOUR, Freddie PATER
suppléant : madame Emilie DA SILVA

. Collège Léonard de Vinci : titulaires : monsieur Alain GAUDISSIABOIS, madame Tatjana PUSKAS
suppléant : madame Jennifer THEUREAUX

. Lycée Professionnel Auguste Escoffier : titulaires : messieurs Thibault HUMBERT et Alexandre KARADJINOV - suppléant : monsieur Jean-Luc ROUSSELLE.

- A L'UNANIMITE

- DESIGNER monsieur Akim BOUKDOUR en qualité de représentant du conseil municipal au comité du tennis club – **A L'UNANIMITE**

- ARRETER la liste des contribuables qui pourront être appelés à siéger à la commission communale des impôts directs – **A L'UNANIMITE**

- ENTEND les réponses à la question d'actualité posée par le groupe minoritaire « Eragny printemps 2020 ».

- ADOPTE le Budget Primitif de l'exercice 2020 – Budget Principal – par nature, dont les crédits alloués, par chapitres, s'équilibrent en dépenses et en recettes pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 21 628 806.43 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT : 9 120 734.62 euros

TOTAL 30 749 541.05 euros – A LA MAJORITE

- DECIDE de maintenir en 2020 les taux votés en 2019 pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti :

- Taxe d'habitation : 15,19 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,54 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,22 % – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'appliquer un abattement de 25% des tarifs applicables pour les dispositifs publicitaires, les pré enseignes, pour l'année 2020. DIT que la tarification classique sera de nouveau applicable à compter de l'année 2021. – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation de travaux de réhabilitation et d'extension du gymnase de la Cavée à hauteur de 20% du coût hors taxe du projet, soit 628 266 euros – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour la réalisation de travaux d'éclairage des courts de tennis de la Butte à hauteur de 60% du coût hors taxe du projet, soit 11 433 euros – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter l'aide de la région d'Ile-de-France pour les travaux d'éclairage des courts de tennis de la Butte au titre de l'aide aux équipements sportifs de proximité pour un montant de 3 811 euros – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter la Dotation d'Equipe des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation de travaux d'extension de la cour du groupe scolaire élémentaire Le Bois à hauteur de 40% du coût global hors taxe du projet, soit 34 000 euros – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le maire à solliciter la Dotation d'Equipe des Territoires Ruraux (DETR) pour la réalisation de travaux de réhabilitation des logements de la ville à hauteur de 40% du coût global hors taxes du projet soit 27 200 euros – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le rapport d'utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Ile-de-France 2019 – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer à l'avenant n°1 au marché n° 2018-25 portant sur l'augmentation du tarif initial des repas 5 composantes sans bio maternelles, élémentaires et adultes de + 0,40 centimes d'euros HT par repas livré. Cet avenant prend effet à compter du 25 mai 2020 et prendra fin le 3 juillet 2020 – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création d'un poste de directeur de cabinet – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le versement d'une indemnité au maire pour frais de représentation – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le versement d'une indemnité compensatrice aux élus pour perte de revenus – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE le remboursement des frais de mission au maire, aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux – **A L'UNANIMITE**

- FIXE les frais de formation des élus – **A L'UNANIMITE**

- DECIDE d'ajouter à la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction dans la commune, fixée par délibération du 17 mars 2016, la concession pour nécessité absolue de service suivante :

Emploi	Structure concernée	Obligations liées à l'octroi du logement
- Directrice de l'organisation territoriale et du management	Logement situé à l'Ecole Henri Fillette Bas	Pour des raisons de responsabilité (Direction générale des services)

- A L'UNANIMITE

- APPROUVE la création d'emploi suivante au 1^{er} juillet 2020 pour la Direction des Ressources Humaines :

- Chargé(e) de recrutement – catégorie B/C – Filière Administrative – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la création d'emploi suivante au 1^{er} juillet 2020 pour la Direction des Solidarités et de l'Attention à tous :

- Agent(e) technique – Catégorie C – Filière technique – **A L'UNANIMITE**

- APPROUVE la répartition de la prime exceptionnelle versée aux agents communaux mobilisés au titre de la continuité des services dans la cadre de la pandémie à la Covid-19 – **A L'UNANIMITE**

- PREND ACTE du rapport d'activités de l'année 2018 du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy.

- FIXE pour l'année scolaire 2019-2020, le montant des subventions accordées aux écoles élémentaires pour favoriser le départ de classes découvertes, pour un montant total de 7 345 € – **A L'UNANIMITE**

- FIXE pour l'année scolaire 2019-2020, le montant des subventions accordées aux écoles pour la mise en place d'ateliers sur le temps scolaire, pour un montant total de 11 920 € – **A L'UNANIMITE**

- FIXE pour l'année scolaire 2019-2020, le montant des subventions accordées aux écoles pour favoriser leurs transports et entrées dans les musées, pour un montant total de 5 580 € – **A L'UNANIMITE**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer la convention de renouvellement avec la micro-crèche « Au village de nounours » et DECIDE le versement d'une subvention de 18 000 € pour la réservation de trois berceaux –

A L'UNANIMITE

- DECIDE le versement de subventions exceptionnelles à des associations pour un montant total de 3 750 € –

A L'UNANIMITE

- DESIGNE madame Edwina ETORE en qualité de titulaire de la licence d'entrepreneur de spectacles –

A L'UNANIMITE

- DEMANDE à l'Etat un plan de sauvetage des transports publics – **A L'UNANIMITE**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h54.

Etaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Audrey JESPAS, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Akim BOUKDOUR, Joëlle MARTINEZ, Alexandre KARADJINOV, Edwina ETORE, Olivier FOURCHES, Monique MERIZIO (à partir de 20h30), Adjoints au maire, Patrick BENSMAIL, Alain GAUDISSIABOIS, Agnès LUXIN, Freddie PATER, Conseillers Municipaux Délégués, Alain SACCHETTI, Marie-Madeleine COLLOT, Françoise ROMANETTI, Evelyne DEL PRETE, Nicole THENIN, Jean-Luc ROUSSELLE, Frédérick TURNERET, Marc NADREAU, Tatjana PUSKAS, Frédérick DIVIALLE, Emilie DA SILVA, Jennifer THEUREAUX, Stéphane MARIE-JOSEPH, Jean-Guillaume CARONE, Yannick MAURICE, Sylvie MORELLE, Mehdi NEDJADI, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Thibault HUMBERT (jusqu'à 20h30)

- Madame Christine CAVRO a donné pouvoir à Madame Marie-Madeleine COLLOT

- Madame Jocelyne LIMOZIN a donné pouvoir à Monsieur Alain GAUDISSIABOIS

Madame Audrey JESPAS a été désignée comme secrétaire de séance.